

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 34

Artikel: Lè dou caïon
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214111>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Want l'an-tique u - sa - ge, Si l'on
ri - age et jeu - nes - se, U - nis.
aime à tout à - ge, Il faut, d'a-près le
sez votre i-vres - se: Il n'est point de pro-

sa - ge, En a - van - cer le jour.
mes - se Que re - fu - se ce jour.

p CHŒUR

Cé - lé - brez tour à tour Le ri -

ant hy - mé - né - e, Voix du clo -
cher, doux re - frain de l'a - mour! C. P.

Un centenaire

Il y aura cent ans, mardi prochain 27 août, que naquit le poète Henri Durand, de Vevey, que la mort enleva, en 1842, à l'âge de 24 ans. Il avait été à l'Académie de Lausanne, l'élève de Vinet et de Juste Olivier. On a de lui un recueil de poésies qui eut six éditions et qui est presque épuisé.

Henri Durand était l'auteur du poème bien connu : *Les chalets de La Vare*, qui fut couronné dans un concours poétique organisé par l'Académie de Lausanne.

Notre compatriote donnait les plus belles espérances. Eugène Rambert, Adam Vulliet, Philippe Godet, Virgile Rossel lui ont consacré de bienveillantes notices.

A l'occasion de ce centenaire, M. G.-A. Bridel publie dans le dernier numéro de la *Famille* un très intéressant article illustré d'un portrait d'Henri Durand.

EN MARGE DE LA GRAMMAIRE

Les jeux de mots et les calembours.

Le Conte, dont je m'honore d'être un des vieux amis, a eu l'amabilité de signaler à ses lecteurs mon nouveau *Cours de langue française*. Cela m'a donné l'idée d'écrire pour lui quelques aperçus sur une question qui touche à la grammaire, celle des jeux de mots et des calembours. Qu'il me permette de dédier ce petit article à mes excellents collaborateurs, MM. L. Jayet, U. Brioët et Ch. Vignier.

Remarquez, chers lecteurs, que ces amusements de l'esprit, qu'on appelle calembours, se rattachent directement au chapitre des *homonymes*. A ce titre, ils mériteraient de tenir une plus large place dans l'enseignement de la langue, ne serait-ce que pour en faire mieux saisir certaines finesse. Si j'avais le plaisir de diriger une classe *primaire*, j'en ferais une ample collection et, de temps en temps, j'en dirais quelques-uns aux jeunes élèves pour les instruire en les amusant.

Il va de soi que les jeux de mots sont comme toutes les choses humaines : il y en a d'excellents et il y en a de détestables. Les à peu près vulgaires sont quelquefois bêtes à faire pleurer ;

les pointes spirituelles sont souvent fort savoureuses.

De très grands esprits n'ont pas dédaigné d'en faire, même à la tribune des parlements. Un jour, à la Chambre des députés de Paris, on discutait la question d'Orient : c'était au moment de la grande rivalité de la Russie et de l'Angleterre, qui nous paraît si lointaine aujourd'hui. On avait beaucoup parlé de l'Inde, de la Perse, de l'Afghanistan. Villemain, un austère professeur pourtant, émailla son discours de traits spirituels et y glissa cette phrase, farcie de calembours, qui eut beaucoup de succès :

« Messieurs, la situation est grave. Le *Schah* de Perse regarde les Indous avec des yeux « *percants*, tandis que les Anglais font le siège d'*Hérat*, ce qui excite les *souris* de la Chambre des Communes. »

Dans une autre circonstance, le célèbre homme d'Etat Thiers, le *petit Thiers*, comme on disait à cause de sa taille, était aussi à la tribune. Il lança un mot qui fut mal compris et souleva une tempête.

— Messieurs, s'écria-t-il, il me semble qu'il y a un petit malentendu entre nous.

— Le *petit mal entendu*, c'est vous Monsieur Thiers, repartit le président Dupin ; reprenez votre discours et tâchez de vous faire mieux entendre.

Les jeux de mots sont parfois moins anodins ; il y en a de très satiriques.

On parlait un jour (c'était au XVIII^e siècle) d'une précieuse nommée Eglé, fort peu intelligente, qui se piquait cependant de littérature et de plus se maquillait outrageusement : elle avait un pouce de blanc et de rouge sur les joues et plusieurs mouches assassines sur la figure. Elle fit paraître sous son nom un volume de vers qu'on attribuait à un de ses admirateurs. A cette occasion, un plaisant lui décocha ce discours plutôt cruel :

Eglé, belle et poète, a deux petits travers :
Elle *fait* son visage et ne *fait* pas ses vers.

Un petit bourgeois de Paris, nommé Camponon, avait pour fils un marchand de chaussures fort bavard, qui estropiait les mots et faisait, comme on dit, des *cuis* en parlant. Il disait *ormoire* pour armoire et *mère* de glace au lieu de *mer* de glace, ainsi que le héros de Labiche. D'ailleurs très bon fils, il faisait vivre son vieux père, mais on disait, dans le quartier, qu'il lui donnait une nourriture bien indigeste puisqu'il le nourrissait de *cuir*. Le petit bourgeois mourut ; un journaliste fit pour lui cette épithaphe :

Ci-gît de Camponon les restes,
Mort hélas ! il faut l'avouer,
Par suite des *cuis* indigestes
Que son fils lui fit avaler.

La langue française se prête merveilleusement aux calembours. Même les plus récentes inventions tombent sous l'empire de ceux-ci. Si vous dites à un aviateur féministe qu'on devrait interdire aux femmes l'aviation, il vous répondra, soyez-en sûr : « Sur un avion on ne peut se passer d'ailes ».

Pour finir cette modeste étude, je terminerai par un conseil, adressé à ceux de nos lecteurs qui ont le cœur faible et, par amabilité envers leurs amis, s'oublient trop longtemps autour d'une table de jass, de bridge ou de whist, au grand déplaisir de leurs tendres moitiés :

« Quand on a trop de *cœur*, il faut se garder à *carreau*, contre la dame de *pique* et tâcher de trouver un *trèfle* à quatre feuilles, ce qui est un excellent *atout* dans le *jeu de la vie*. »

HENRI SENSINE.

Par devant moi. — Un officier d'état-civil s'est trouvé dernièrement dans un cruel embarras. Un enfant lui était né depuis trois jours et son adjoint était absent. Il fallait néanmoins dresser l'acte de naissance.

L'officier d'état-civil qui, dans sa jeunesse, avait travaillé quelques mois chez un vieux notaire, s'acquitta de son office de la manière suivante, après y avoir mûrement réfléchi.

« Aujourd'hui (la date) étant accompagné de tel et tel, mes témoins, je suis comparu devant moi, officier d'état-civil, à l'effet de déclarer que ma femme vient d'accoucher d'un enfant vivant et bien constitué.

« Sur ma demande : De quel sexe est l'enfant et quels étaient ses père et mère ? je me suis répondu qu'il est du sexe masculin et fils de moi, François *** et de Marie-Susanne **, mon épouse ; en foi de quoi j'ai signé le présent acte avec moi et les dits témoins. (Signatures !)

LE DOU CAION

Sé pas se vo voliâi mè crafre, mè l'autr
que l'avé bu on verro et que su zu m
cutsi on momeint su on boncon de fein
que chêtsive dè coûte lè z'ebouéton, m'ein è
arrevâ de iena que i'ein su oncora tot eimb
licoquâ. l'avé guegn pè la bornatse devant de
mè rebattâ que bas. Lè dou caion l'etant cutsi
dessu lè boaderon su la paille, l'on vè l'autro,
ein avai ion que sè grattâve lo gottroset ein sè
crinseint su la rita ào vesin. Mè su adan
eindroumâ. Adan, et c'est lè on affére dan
diablio, i'é oïu dèvès cliau caion — oï, ma
fai ! — quemet se l'avant ètâ dâi fenne. Lè la
vretâ vrelâbliâ. Desant dinse. Lè Quuva-Rotta
que coumeincive (cli que sè crinssive, recou
gnessé prau sa voix); l'autro s'appelle Tiu-mou

Quuva-Rotta. — Dis vâi, Tiu-Mou, quemet
trâove-to que l'affére va ora por no ?

Tiu-Mou. — Tè repondri quemet clli que
tsesive du dessu on tâi d'onna carrâie. Quar
con que lo vâi du lo galata lâi brâme quemet
tè, pardieu ! « Quemet va-te ? » Et l'autro, que
l'etâi dza à sti momeint, ein tseseint adi, à la
hiautâ dâi fenître dâo pâilo d'amón, lè c
pond : « Va bin tant qu'ora, mè que doûre ! »
Mè ie tè dio assebin quemet clli l'hommo — à
respet ! — « Por no, va bin tant qu'ora, mè que
cein doûre. »

Quuva-Rotta. — N'è pas l'embarrâ, mè lâi a
bin dau tsandzi. Tè rappele-to quemet on no
fasâi lè z'autro iâdzo ?

Tiu-Mou. — Lè su. On no traitâve quemet
dâi pouâi et dâi cosso d'hommo — adi à respet !
— que sant.

Quuva-Rotta. — Na pas ora, no soignant que
met lau bouïbo.

Tiu-Mou. — Bin mè. lè oïu l'autr'li lo me
nistre que desâi à noutron soûlon (cli que dort
par dessu lo fein, dè coûte no) : « Vo z'âi mè de
pedhi de voûtrè caion que de voûtre z'einfant ! »
Sâ-to que l'autro l'a repondu ?

Quuva-Rotta. — Na fai na, clli l'hommo — à
respet ! — quemet te dit.

Tiu-Mou. — Eh bin ! l'a de dinse : « Mo
lo menistre, bin su lè caion lè faut aisefâ tâ
na pas lè bouïbo on lè fâ no-mâmo, rein que
et ma fenna. »

Quuva-Rotta. — Lè veré cein, que l'an
pedhi de no. Le vâi dza rein que quand m'a
venu mau à la quuva, justo quasu à la pliâ
iô sâ rebibole quemet dai bigoudis dè fémalle
Lo mâidzo que l'ant fè veni (dein lo teimp
l'arant de ào vêtérinéro), l'a de : « Lâi faut cop
la quuva ». Eh bin ! po ne pas mè fère trâ
souffri, m'ein rongne ti lè dzo on petit bet.
Fot parâi pas asse mau que de la rongnî tota e
on iâdzo.

Tiu-Mou. — Vâi ! Coumeinco à peinsâ qu
lè z'hommo no z'âmant bin mè que du dèvanti
Estiusa-mè; l'é àobllia de dere lè z'hommo
respet !

Quuva-Rotta. — Lè quemet clli que vegn
no rontrre lè deint et qu'on lâi dessai lo magni
Ora lâi diant lo dentiste et on raconte que quand
vint no parâ lo mor, no z'eindor la pliâce po
ne pas trau no fère mau.

Tiu-Mou. — Et pu on no respette on bocconné. Dinse degando né, quand m'ant pèsâ, sâ-to cein que la fenna l'a de ?... Dis-vâi, po la fenna, crâ-to que faille assebin dire quemet po l'hommo, à respect ?

Quuva-Rotta. — Oh ! l'hommo, la fenna, cein t'et tot d'au mîmo. Tot parâi po la fenna te portâi dere : « Ao respet que tê dâvo ! ». L'ê pe galé. Mâ, qu'a-to de la fenna ?

Tiu-Mou. — L'a de dinse : « Eh bin ! à six francs la livra, et lo baillou pas à moins, mon Tiu-Mou l'a fê treinta francs du la senanna passâ. »

Quuva-Rotta. — L'ê bin quemet te dit : Mâ que cein doûre por no ! — Et principalameint qu'on ne vîgne pas tant fié de cein. Faut restâ dâi bon caion, pas si quemet dâi piau su dâi molan. Te sâ cein que l'ê arrevâ à noutron poûro frâre que l'étai avoué no. L'ê moo de fiera. L'avant batsi Gueliaumo et l'a mî amâ crèvâ que de s'appellâ Gueliaumo !...

Justo à sti momeint, mè su reveilli, tot époudiri de cein que l'avé oïü. La tita mè feindâi d'au tant que mè fasâi mau.

MARC A LOUIS.

A L'ÉCOLE

Un instituteur du canton, M. E. D. nous écrit : J'avais donné comme sujet de composition à mes élèves : « Le mois de juin ; croquis chambrière ».

Après avoir décrit les splendeurs de la nature, en cette saison, ainsi que les travaux des agriculteurs, un petit garçon dont le père est vigneron, ajoutait textuellement cette phrase :

« Mais, dans le vignoble, toutes les femmes sont à l'attache et pendant ce temps-là les hommes souffrent... »

Le brave garçon voulait dire que les femmes étaient occupées à l'attachage de la vigne, et leurs maris au souffrage. (Authentique).

Le printemps dernier, à la rentrée des classes, une fillette de 8 ans raconte triomphalement à son papa, qu'elle a « tout fait de 1 à l'examen » (le meilleur succès).

Jaloux, son frérot, qui vient de débuter à l'école, s'écrie, à son tour :

— Moi aussi, papa, je n'ai rien fait que des 1, à l'école de ce matin !

Le petit avait fait des bâtons.

POUR LES DAMES

Lois sacrées de Manou (Inde)

Voici ce qui plaira, sans doute, beaucoup plus à nos lectrices qu'à nos lecteurs, étant donné surtout le renchérissement de la vie.

Le code de Manou ou lois de Manou est un recueil divisé en douze livres qui traitent du droit public et privé et des commandements de Dieu. Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle cet ouvrage fut composé.

Voici, à titre de curiosité, quelques-unes des dispositions du code, mais nulle part on n'y trouve, comme certains historiens l'ont dit, l'obligation aux femmes de se brûler sur le corps de leurs maris.

1^o Les femmes mariées doivent être comblées d'égards et de présents par leurs pères, leurs frères, leurs maris et les frères de leurs maris, lorsque ceux-ci désirent une belle postérité ;

2^o Toute famille où les femmes vivent dans l'affliction ne tarde pas à s'éteindre ; mais lorsqu'elles ne sont pas malheureuses, la famille s'augmente et prospère en toutes circonstances ;

3^o Les hommes qui nourrissent le désir des richesses, doivent avoir beaucoup d'égards pour les femmes de leur famille, et leur donner des parures, des vêtements et des mets recherchés ;

4^o Lorsqu'une femme brille par sa parure,

toute sa famille resplendit également ; mais si elle ne brille pas, la famille ne jouit d'aucun éclat ;

5^o Si une femme n'est pas parée d'une manière brillante, elle ne fera pas naître la joie dans le cœur de son époux ; et si le mari n'éprouve pas de joie, le mariage demeurera stérile ;

6^o Une femme stérile doit être remplacée la septième année ; celle dont les enfants sont tous morts, la dixième ; celle qui ne met au monde que des filles, la onzième ; celle qui parle avec véhémence, avec aigreur ou avec légèreté, sur-le-champ. A. G.

Les bonnes âmes. — L'autre semaine, dans une partie en campagne qui réunissait une douzaine de personnes, une dame, dont l'ouïe était un peu dure, remarqua que les regards de deux autres dames, en conversation, se dirigeaient de temps en temps sur elle. Leurs petits sourires significatifs, ainsi que leurs physionomies, exprimaient suffisamment que l'on ne traitait pas la pauvre sourde avec beaucoup de bienveillance. D'ailleurs, en raison de son infirmité, on se gênait peu, et quelques mots saisis de temps à autre la mirent au fait de la conversation.

Quand les deux méchantes langues eurent fini, l'une d'elles s'approcha de la victime de leurs calomnies et, avec un ton des plus compatissants :

— Chère madame, vous devriez chercher à faire quelque chose pour vous guérir de votre infirmité... Consultez un spécialiste, croyez-moi.

— Merci, Madame, répondit la sourde, je viens de m'apercevoir que j'entends encore beaucoup trop !

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

25

PAR

RODOLPHE TÖPFFER

Je me levai pour me soulager, et je me promenai dans ma chambre, laissant échapper des mots, des phrases entrecoupées.

« ... Vous ignorez qui je suis, et déjà je ne vis plus que de vous ou de votre image... Pourquoi suis-je ici ?... J'ai voulu vous voir... J'ai voulu, au risque de vous déplaire, vous faire savoir qu'il est un jeune homme dont vous êtes l'unique pensée... Pourquoi suis-je ici ? C'est pour mettre à vos pieds mon amour, mon sort, ma vie... Juive ? Et qu'importe ? Juive, je vous adorerai ; juive, je vous suivrai partout !... O ma chère juive !... Trouverez-vous ailleurs la tendresse, le dévouement, la félicité que mon cœur vous tient en réserve ? Ah ! si vous pouviez partager la moitié de ce que j'éprouve, vous béniriez le jour où vous me vitez à vos pieds, et aujourd'hui même vous me laisseriez l'espoir que je ne vous ai pas parlé en vain. »

Je m'arrêtai soulagé. J'avais versé dans ces mots une partie des sentiments qui inondaient mon âme, et, au feu dont j'accompagnai mes discours, je croyais voir la jeune fille rougir, s'émuvoir, et mes paroles arriver jusqu'à son cœur. Alors, portant la main sur le mien : « Ah ! non, ajoutai-je, par pitié pour un malheureux, ne me repousses pas, vous me repousseriez dans l'abîme ! La vie pour moi, c'est où vous êtes ! » Eh !... Le diable l'emporte ! Oh ! mon oncle ! mon oncle !

Tout était perdu, perdu sans ressource, et je fus sur le point d'en verser des larmes amères. La passion m'avait ennobli à mes propres yeux ; pour quelques instants cette défaillance de moi-même, ce dégoût, ces craintes qui toujours venaient empêcher mes espérances, avaient disparu ; je me trouvais comme posé d'égal à égal devant ma divinité, et, en achevant ces mots, je portais ma main sur mon cœur, que je sentais brûlant jusqu'à la peau, lorsque... Non ! j'eusse mis la main avec

moins de dégoût sur une froide couleuvre, sur un humide crapaud... J'arrachai le monstre, et je le jetai loin de moi.

* * *

En cet instant entra mon oncle Tom, calme comme le Temps, une fiole à la main, son livre sous le bras. « Maudits soient, lui dis-je avec empressement, votre Hippocrate, vos bouquins, et tous ceux qui... Qu'avez-vous fait ? Dites, mon oncle, qu'avez-vous fait ?... Deux fois troubler les plus dous instants de ma vie ! Qu'est-ce encore ? Venez-vous m'empoisonner ? »

Durant cette apostrophe, mon oncle Tom, bien loin de se fâcher, avait repris la chaîne de son raiisonnement là où il l'avait laissée, et, s'étant confirmé dans l'idée que le délire continuait, il avait pris l'attitude d'un observateur finement attentif. Sans tenir aucun compte du sens de mes paroles, il étudiait avec sagacité, au geste, à l'altération de la voix, au feu de mes regards, la nature et les progrès du mal, notant dans son esprit jusqu'aux plus petits symptômes pour les combattre ensuite.

« Il a ôté l'emplâtre, dit-il tout bas. Jules ?

— Quoi ?

— Couche-toi, mon ami ; couche-toi, Jules, fais-moi ce plaisir. »

Et, tout bien considéré, je me couchai, songeant qu'il m'était impossible de prouver à mon oncle que je n'étais pas fou, à moins de lui avouer mon secret, ce qui, dans ce moment, aurait ruiné tout mon projet, sans lui prouver que je fusse sain d'esprit.

« Et voici une boisson que je t'apporte. Bois, mon ami, bois. »

Je pris la fiole, et, faisant semblant de boire, je laissai couler le liquide entre le lit et la muraille. Mon oncle m'entoura la tête d'un mouchoir à lui, me couvrit jusqu'aux yeux, ferma les rideaux, les volets, et tira sa montre : « Il est trois heures, dit-il, il doit dormir jusqu'à dix heures ; à dix heures moins vingt minutes, ce sera le moment de descendre. » Et il me quitta.

Épuisé de fatigue, je dormis quelques instants ; mais bientôt l'agitation me chassa de mon lit, et je m'occupai des préparatifs de mon projet. Je fis un mannequin aussi semblable à moi qu'il me fut possible, je lui entourai la tête du mouchoir de mon oncle, je le couvris bien ; puis je refermai mes rideaux, bien sûr d'ailleurs que mon oncle, sur l'autorité d'Hippocrate, ne les ouvrirait pas avant dix heures. Après quoi, j'allai m'établir à la fenêtre.

Déjà passaient quelques laitières ; le portier ouvrait ; les hirondelles étaient à l'ouvrage. Le retour de la lumière, la fraîcheur du matin, la vue des objets accoutumés, ramenant en moi plus de calme, me faisaient voir mon entreprise sous un aspect moins favorable, et je chancelai presque ; mais, lorsque les impressions de mon songe me revenaient en mémoire, il me semblait que renoncer à ce projet, c'était renoncer sans retour à tout ce qu'il y a de plus doux au monde, et je retrouvais tout mon courage.

Cependant le temps s'écoulait. Je venais de tirer ma montre, quand la vis cria. C'était dix heures moins un quart. Je sortis promptement, et je laissai mon oncle s'installer auprès du mannequin, pendant que j'allai m'établir dans la silencieuse bibliothèque.

(A suivre.)

Hélas ! !... — C'était au bal :

— Voyons, mon oncle, que préférez-vous avec moi, la valse à deux temps ou à trois temps ?

— Hélas ! ma chérie, la valse n'a qu'un temps !

Guide-souvenir de Lausanne et environs. —

L'imprimerie du Léman (S. A.) vient d'édition un élégant guide de Lausanne et environs de format dé poche et dont le texte est complété par de nombreux plans et illustrations. Son succès est certain.



Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS